

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de VALENCIN  
Séance du 12 Mai 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le douze du mois de Mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Bernard JULLIEN, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	05/05/2025
Présents :	18	Date de publication	13/05/2025
Votants :	22		

**Présents :** M Bernard JULLIEN – M Pierre SERTIER – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Marie DALMAS – M Christophe SOULIER – Mme Audrey BLANCHON – M Guy DURAND – M Michel LAURENT – M Gilles DENIS – M Yves SERVANGE – Mme Nathalie ZAMBARDI – M Daniel MOTA – Mme Virginie CHRISTOPHE – Mme Fanny LAMOUCHE – M Christian TERSIGNI – M Christophe BADUFLE – Mme Véronique BOUCHARD

**Absents :** Mme Andrée VACHER – M Ludovic HIRTH donne procuration à Mme Marie DALMAS – Mme Christelle COURTHIAL donne procuration à M Daniel MOTA – Mme Katia GOMES donne procuration à M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Céline GONZALEZ-THOLLIN donne procuration à Mme Fanny LAMOUCHE -

**Secrétaire :** M Pierre SERTIER

<b>N° 03</b>	<b>Délibération n° 2025-043</b>	<b>Restaurant scolaire Modification du tarif du repas</b>
--------------	---------------------------------	---

Audrey BLANCHON rappelle la délibération n°2023-060 par laquelle le conseil municipal a fixé le tarif du repas au restaurant scolaire comme suit :

Repas enfant : 4.80€

Repas adulte : 6€

Le tarif du panier repas est fixé à 1€.

Elle informe que le coût du service est actuellement supporté à hauteur de 55.23% par les familles.

Mme Audrey BLANCHON indique que les représentants de parents ont fait la demande pour la mise en place d'une grille tarifaire selon le quotient familial.

La commission scolaire propose la grille suivante :

Quotient familial	Ancien tarif cantine (€)	Nouveaux tarifs cantine (€)	% coût du service
< 500	4.80€	4.50€	51.78
501 ≥ QF ≤ 900		4.60€	52.93
901 ≥ QF ≤ 1500		4.70€	54.08
QF ≥ 1501		4.80€	55.23
Tarif adulte		6.50€	
PAI (panier repas)	1€	2.00€	

Tarif en cas d'absence d'inscription : 7.50€/enfant

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

✚ **APPROUVE** la mise en place de la tarification des repas de cantine selon le quotient familial dès la rentrée scolaire 2025/2026

✚ **FIXE** la grille tarifaire applicable dès la rentrée scolaire 2025/2026 comme suit :

Quotient familial	Ancien tarif cantine (€)	Nouveaux tarifs cantine (€)
< 500	4.80€	4.50€
501 ≥ QF ≤ 900		4.60€
901 ≥ QF ≤ 1500		4.70€
QF ≥ 1501		4.80€
Tarif adulte		6.50€
PAI (panier repas)	1€	2.00€
Absence d'inscription	7.50€	7.50€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Le Maire  
Bernard JULLIEN



Le secrétaire  
Pierre SERTIER

A blue ink signature of Pierre Sertier, written in a cursive style.

Pour copie conforme,  
Valencin, le 13/05/2025  
Transmis à la sous-préfecture  
Le 13/05/2025